

# Les écrans en milieu scolaire



## Politique école Saint-Mathieu

Pour les enfants de 5 à 17 ans, il est recommandé de limiter le temps de loisir sédentaire sur les écrans (Ipad, Chromebook, T.V., cellulaire, etc.) à moins de 2 heures par jour



La Société canadienne de pédiatrie souligne qu'utiliser un écran pour calmer les colères d'un jeune enfant, l'aider à s'endormir ou le récompenser est une pratique contre-productive. Elle peut nuire au développement d'aptitudes d'autorégulation chez l'enfant, réduire la qualité de son sommeil, renforcer des comportements non souhaités et occasionner une dépendance aux écrans pour réguler ses émotions.



### À l'école St-Mathieu



L'usage récréatif c'est-à-dire qui a pour effet de divertir, de récompenser ou d'occuper sans visé pédagogique, n'est pas permis.

Sauf :

- ➔ À deux moments dans l'année pour les titulaires seulement. (fin d'étape, fête spéciale ou autres).
- ➔ Au service de garde, seulement lors des journées pédagogiques.
- ➔ Pour une activité école ou une situation particulière, une autorisation doit être demandé à la direction.

